

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 MAI 2025 18 HEURES30

Le mercredi 14 mai 2025 à 18 h 30, régulièrement convoqué, le Conseil Municipal s'est réuni en Mairie en salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Michel DEBOUVERIE, Maire de COMBAS.

Présents : Michel DEBOUVERIE, Annie SANCHEZ, Christian YARD, Olivier BRISSAC, Sylvain MOFFRONT, Florence PELLECUER, Séverine CARDINALE, Julia RUBIN, Stéphanie SAINT JOURS,

Absents excusés : Lionel VERRUN, Nicolas MOLIERE,

Procurations :

Julia GERARDIN est nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire donne lecture du procès-verbal de la réunion du 16 avril 2025 qui est approuvé à l'unanimité par les membres du Conseil Municipal.

DEVIS ASSURANCES OBLIGATOIRES DOMMAGE OUVRAGE ET GARANTIE CONSTRUCTEUR NON REALISATEUR CNR POUR LE MARCHÉ DE LA RECONVERSION DE LA CAVE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité de contracter une assurance Dommage Ouvrage et Constructeur Non Réalisateur dans le cadre du marché de la reconversion de la cave.

3 devis sont proposés :

- DUNE CARAVELA pour un montant de 15875.86 € plus les frais de courtage 2453.21
- ZURICH LLOYDS pour un montant de 18828.60 € plus les frais de courtage de 1000 €
- UBI ACCELERANT pour un montant de 14655.43 € plus les frais de courtage de 1000 €

Après débats le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents accepte le devis :

- UBI ACCELERANT pour un montant de 14655.43 € plus les frais de courtage de 1000 €
- Donne pouvoir à Monsieur le Maire de signer tous les documents se rapportant à ce dossier.

POINT SUR LE PROJET CAVE

Monsieur le Maire informe au Conseil Municipal que les travaux ont démarré, les réunions de chantier se passeront le jeudi à 14 h.

Les contrats officiels de réservation auprès du notaire sont en cours de finalisations pour être prochainement signés par les 10 acquéreurs ayant déjà réservé sous seing privé.

VENTE TERRAIN S 62 LOTISSEMENT LE MAS DE BAYLE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de l'accord pour l'achat d'un lot au lotissement communal du Mas de Bayle par M. CROUZET et MME MINAUD initialement prévu pour le lot 12 cadastré S 62 mais demande d'acquérir le lot 15 cadastré S 65 d'une surface de 1362 m² pour le montant identique de 180 000 € TTC, bien que la surface soit légèrement inférieure.

Après délibération le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents :

- Accepte la vente du lot 15 cadastré S 65 d'une contenance de 1362 m² pour un montant de 180 000 € TTC
- Donne pouvoir à Monsieur le Maire de signer tous les documents se rapportant à cette vente.

PROJET POUR LA MODIFICATION DES CLOTURES DONNANT SUR LE DOMAINE PUBLIC DU LOTISSEMENT LE MAS DE BAYLE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la problématique des hauteurs des clôtures au lotissement le Mas de Bayle.

Après débats le Conseil Municipal confirme que la règle pour la hauteur des clôtures est de 80 cm de muret + 1,20 m d'un grillage, conformément au règlement du lotissement restant en vigueur car la commune de Combas est dotée d'une carte communale.

ELECTION SUPPLEANT POUR REPRESENTATION DE LA COMMUNE A LA CCPS

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que suite à la démission de Alain ZARAGOZA qui était délégué communautaire suppléant, il est nécessaire de nommer un nouveau délégué communautaire suppléant.

Après débat le conseil municipal à l'unanimité des membres présents décide de :

- Nommer Olivier BRISSAC délégué communautaire suppléant.

DEVIS ELAGAGE D'UN PIN RUE DES GARRIGUES

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal 3 devis pour l'élitage d'un pin rue des Garrigues :

- RC ELAGAGE pour un montant de 576 € TTC
- DAVID MARTIN pour un montant de 960 € TTC
- LE TEMPS DES ARBRES pour un montant de 360 € TTC

Après débats le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents accepte le devis :

- LE TEMPS DES ARBRES pour un montant de 360 € TTC.

QUESTIONS DIVERSES

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 30